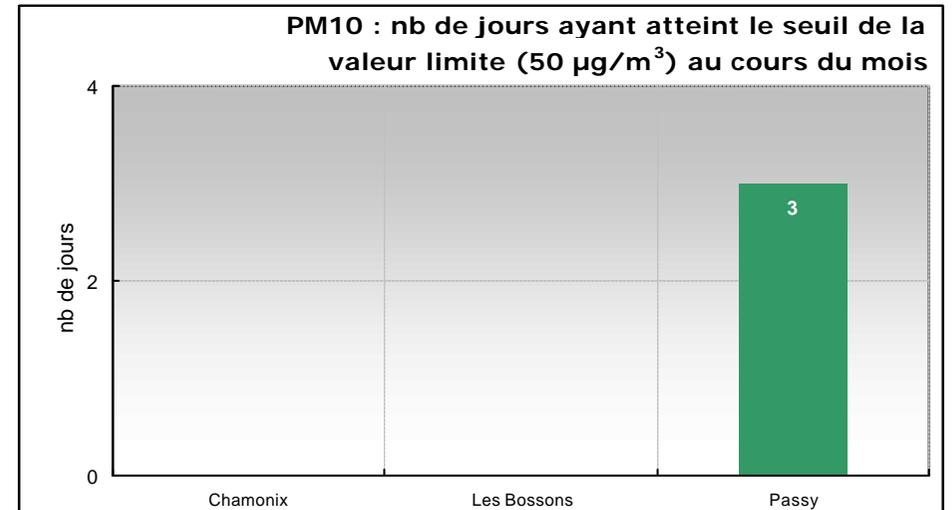
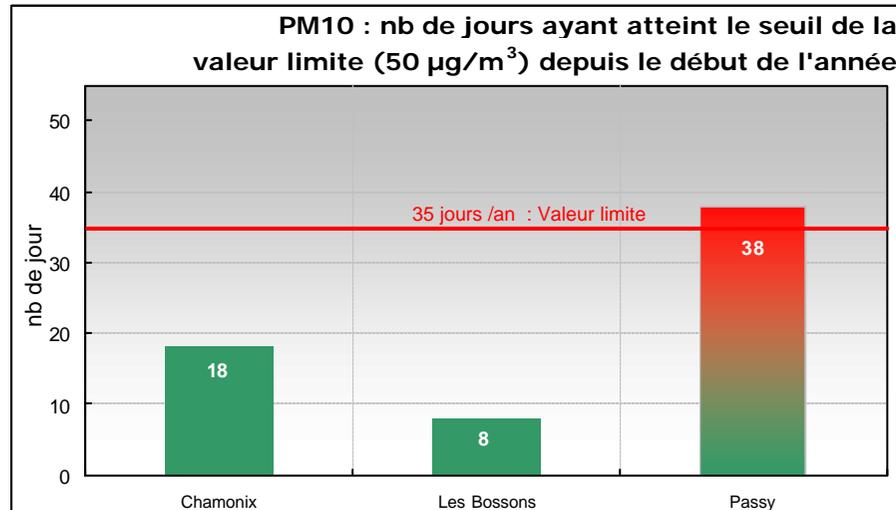
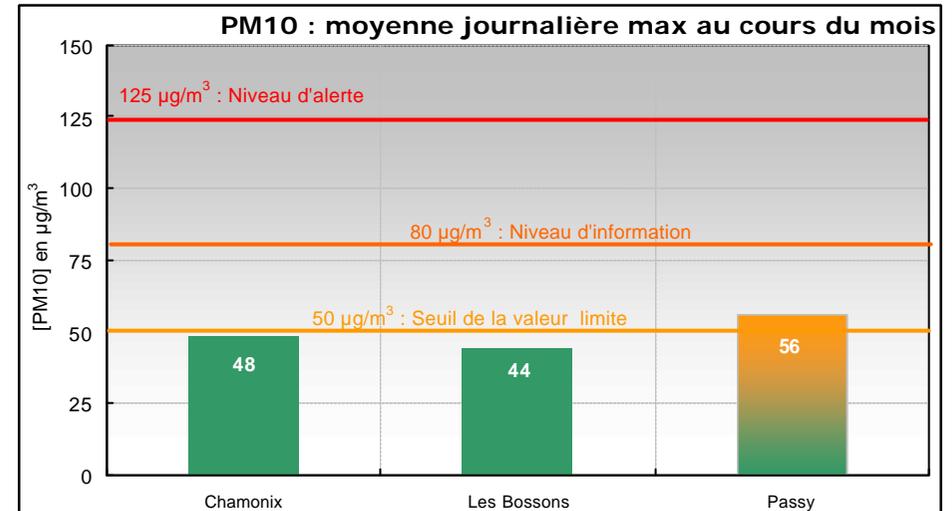
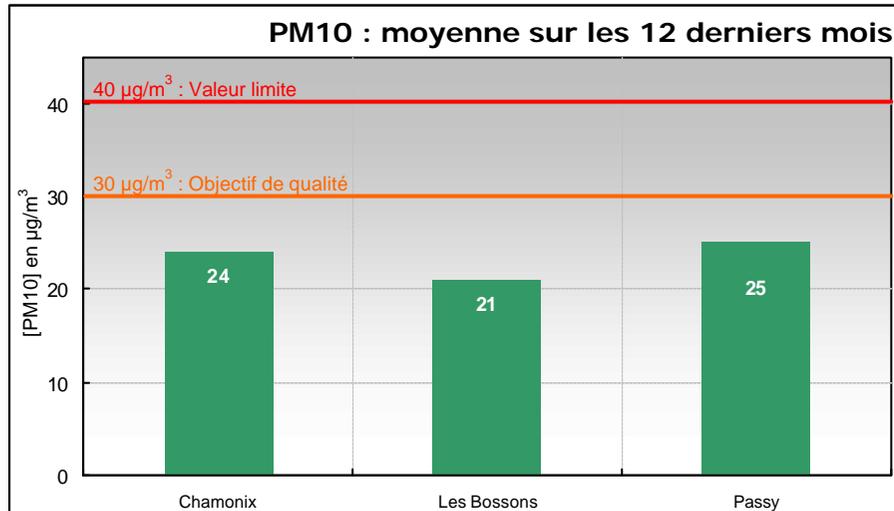




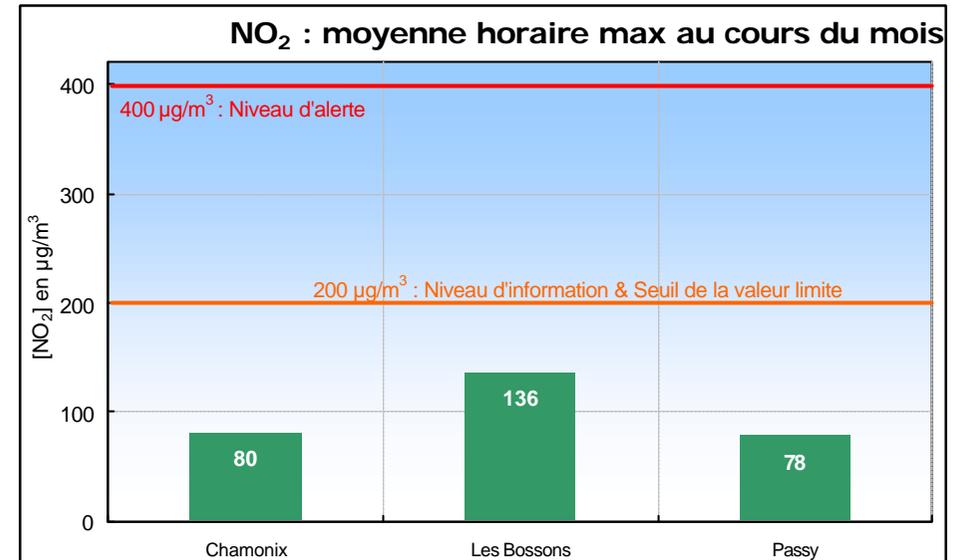
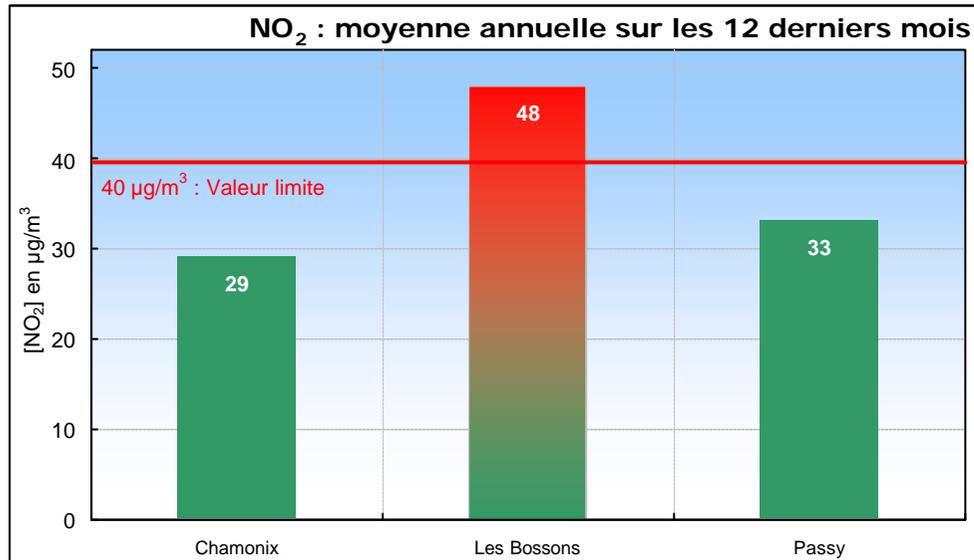
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

Novembre 2010

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

En novembre, le froid a enfin pris ses quartiers en Pays du Mont-Blanc. Sans surprise, les concentrations de polluants, surtout en particules, sont reparties à la hausse. De fait, de nouveaux dépassements réglementaires ont été relevés ce mois-ci.

Même si l'on note une hausse par rapport au mois dernier, les concentrations de dioxyde d'azote sont restées très en dessous du niveau d'information à Chamonix, à Passy et aux Bossons. Sur les 12 derniers mois la valeur limite est nettement dépassée aux Bossons (site de proximité automobile), mais est respectée à Chamonix et Passy.

Les concentrations en poussières en suspension sont restées quasiment constantes sur les 12 derniers mois (on note une très légère baisse aux Bossons). L'objectif de qualité annuel est donc toujours respecté sur les trois sites. Par rapport au mois dernier, les concentrations journalières maximales ont, en revanche, très nettement augmenté sur les trois sites. Le seuil de la valeur limite a été dépassé à Passy à trois reprises (les 2, 21 et 30/11). Cette station a maintenant franchi la valeur limite des 35 dépassements annuels. Pour les sites de Chamonix et des Bossons, il est probable qu'elle sera respectée cette année.